

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animations service Propreté Le Mans Métropole



CATALOGUE D'ANIMATIONS



*Pour plus d'informations, merci de bien vouloir contacter le
service Propreté au 02 43 47 47 60*

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

SOMMAIRE

Présentation de la collectivité	3
Animation n°1 : Sensibilisation au tri sélectif.....	5
Animation n°2 : Atelier sur le papier.....	6
Animation n°3 : Atelier sur le verre.....	7
Animation n°4 : La pratique du compostage (version courte)	8
Animation n°5 : Appréhender le compostage en jouant	9
Animation n°6 : Tawashi, une éponge qui réduit vos déchets	10
Animation n°7 : Création d'emballages alimentaires à la cire d'abeille.....	11
Animation n°8 : Les fournitures scolaires.....	12
Animation n°9 : Un projet autour du compostage	13
Animation n°10 : Où sont les déchets dans votre établissement ?.....	14
Animation n°11 : Visite du centre de tri	15
Animation n°12 : Visite d'une déchèterie	16
Animation n°13 : Visite de l'Unité de Traitement des Mâchefers	17
Animation n°14 : Visite chez Envie 72.....	18
Animation n°15 : Visite de l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets.....	19
Les outils à votre disposition sur réservation	20
Démarches à suivre pour toutes vos demandes.....	22

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Présentation de la collectivité

Depuis le 19 novembre 1971, date de sa création, la collectivité de Le Mans Métropole est en charge des opérations de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

En 2020, Le Mans Métropole a géré les déchets ménagers et assimilés de 19 communes, soit 205 229 habitants (population municipale 2017 INSEE).

Le service Propreté assure :

- la collecte des déchets ménagers et assimilés,
- le tri et la valorisation des déchets recyclables,
- l'exploitation du réseau des déchèteries,
- l'exploitation des installations de traitement (l'Unité de Valorisation Énergétique des Déchets, la plateforme de compostage et le centre de traitement des mâchefers d'Allonnes).

Les chiffres clés :

2020	
Ordures Ménagères Résiduelles	52 014 tonnes soit 253 kg/hab/an
Collectes sélectives des emballages ménagers et papiers	17 287 tonnes soit 84 /kg/hab/an
Déchèteries + autres collectes	33 274 tonnes soit 162 kg/hab/an

Le perfectionnement du tri sélectif comme le développement d'une politique de réduction des déchets est devenue une priorité à la fois à l'échelle nationale et locale.

Le tri sélectif

La collecte des emballages et papiers

Depuis le 1^{er} septembre 2016, tous les papiers, les emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception sont collectés en mélange dans le bac de couleur verte équipé d'un couvercle jaune ou aux points d'apport volontaire (avec le bandeau jaune). Désormais, plus de doute : sur Le Mans Métropole tous les emballages se trient !

Zoom sur le verre

Il est uniquement collecté en point d'apport volontaire. Environ 500 points sont à disposition des usagers de Le Mans Métropole.

Recycler un déchet c'est lui donner une deuxième vie !

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

La prévention des déchets

De 2011 à 2016, la collectivité avait signé, un accord cadre de partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour mettre en place un Programme Local de Prévention des Déchets. L'objectif principal était de réduire de 7 % les Ordures Ménagères Résiduelles ainsi que les déchets issus de la collecte sélective. En cinq ans, le poids des déchets a diminué de 10%. Suite à ce programme, un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire a été porté en partenariat avec le Pays du Mans pour la période de avril 2017 à avril 2020. En 2021, ce contrat est remplacé par le référentiel Economie Circulaire. Aussi, les actions de réduction des déchets se poursuivent toujours localement.

Les interventions proposées doivent permettre de sensibiliser :

- au tri sélectif et au recyclage des déchets,
- aux achats et comportements éco-responsables,
- à la diminution des déchets putrescibles,
- au réemploi et à la seconde vie des déchets,
- etc.

Le service Propreté peut intervenir gratuitement sur demande pour réaliser les différentes actions citées ci-après. Ces animations sont adaptées en fonction des différents publics visés.

En complément, des outils d'animation peuvent aussi être mis à disposition (mallettes pédagogiques, expositions, vitrines, jeux, etc.).

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°1 : Sensibilisation au tri sélectif

Contenu :

L'objectif à travers ce module de jeu est d'aborder différentes questions, comme :

- Combien de poubelles avez-vous à la maison ?
- Quelles sont les consignes de tri sur le territoire de Le Mans Métropole ?
- De quelles matières premières sont composés les objets triés ?
- Comment sont transformés les produits issus du tri ?

Au début de la séance, un temps d'échange est réalisé avec les enfants pour sonder leur connaissance en matière de tri des déchets ménagers.

Mise en pratique du jeu du tri et présentation de vitrines pédagogiques composées des différentes matières permettant d'expliquer le recyclage des déchets en partant du déchet jusqu'au nouvel objet produit.

L'animateur présent lors de ce module d'environ 1 h complètera les informations et apportera les conseils nécessaires pour une bonne pratique du tri sélectif.



En résumé

Objectif : sensibiliser les enfants à la pratique du tri sélectif

Public cible : à partir de 6 ans (CP)

Effectif maximum : 15 personnes

Outil utilisé : film(s), jeu du tri et vitrines pédagogiques

Durée de l'animation : 1 h à 1h30

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°2 : Atelier sur le papier

Contenu :

Cette animation doit permettre de sensibiliser les élèves au recyclage du papier grâce :

- à une partie théorique permettant de comprendre l'histoire, la fabrication et les consignes de tri du papier,
- à une partie pratique visant à fabriquer une feuille de papier.

Au début de la séance, un temps d'échange est réalisé avec les enfants pour évaluer leurs connaissances en matière de fabrication et de recyclage du papier.

Ensuite, place à la pratique où différentes étapes se succèdent pour la réalisation du papier recyclé :

- broyage de divers papiers à l'aide d'un mixeur,
- tamisage du mélange,
- séchage de la feuille.

En fonction de la taille du groupe et de l'avancement de la séance, des petits jeux sur le papier pourront être réalisés.

L'animateur présent lors de ce module apportera les conseils nécessaires pour mieux comprendre le recyclage du papier et permettre la fabrication du papier recyclé.



En résumé

Objectif : sensibiliser les enfants au recyclage du papier

Public cible : à partir de 6 ans (CP)

Effectif maximum : 15 personnes

Outils utilisés :

Film, jeu, mixeur, tamis, seau.

Durée de l'animation : 1 h à 1h30

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°3 : Atelier sur le verre

Contenu :

Cette animation doit permettre de sensibiliser les élèves au recyclage du verre grâce à :

- une partie théorique permettant de comprendre l'histoire du verre, les consignes de tri, la collecte et son recyclage,
- une partie pratique avec des jeux pédagogiques.

Lors de cette intervention, l'animateur va pouvoir tester les connaissances sur le recyclage de ce matériau à l'aide de différents outils pédagogiques.

En fonction de la taille du groupe et de l'avancement de la séance, des petits jeux seront réalisés.

L'animateur présent lors de ce module apportera les conseils nécessaires pour mieux appréhender le tri et le recyclage du verre sur le territoire de Le Mans Métropole.



En résumé

Objectif : sensibiliser les enfants au recyclage du verre

Public cible : à partir de 6 ans (CP)

Effectif maximum : 15 personnes

Outils utilisés : Film, jeux

Durée de l'animation : environ 1 h

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°4 : La pratique du compostage (version courte)

Contenu :

L'objectif de ce module est d'expliquer aux enfants la pratique du compostage à travers différentes notions, comme :

- la réduction des déchets,
- le processus de décomposition des déchets putrescibles,
- le rôle des différents organismes vivants du sol,
- les bons gestes de tri et les règles à respecter pour obtenir un bon compost.

Au début de la séance, un temps d'échange est réalisé avec les enfants pour sonder leurs connaissances en matière de compostage.

Mise en pratique

Présentation du fonctionnement d'un composteur ou d'un lombricomposteur, explications, découverte des « acteurs de la dégradation », etc.

Si un composteur ou un lombricomposteur est déjà sur place au sein de la structure, des déchets pourront être apportés par les participants.

L'animateur présent lors de ce module d'environ 1 h complètera les informations et apportera les conseils nécessaires pour une bonne pratique du compostage.



En résumé

Objectif : sensibiliser les enfants à la pratique du compostage

Ce module est adaptable en fonction du projet de la structure.

Public cible : à partir de 6 ans (CP)

Effectif maximum : 15 personnes

Outils utilisés : composteur, lombricomposteur, panneaux d'exposition

Durée de l'animation : 1 h à 1h30

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°5 : Appréhender le compostage en jouant

Contenu :

L'objectif à travers ce module de jeux est de sensibiliser les enfants à différentes notions, comme :

- la réduction des déchets,
- le processus de décomposition des déchets putrescibles,
- le rôle des différents organismes du sol,
- les bons gestes au quotidien pour obtenir un bon compost.

Au début de la séance, un temps d'échange est réalisé avec les enfants pour sonder leurs connaissances en matière de compostage.

Mise en pratique avec la mallette pédagogique sur le compostage. Cet outil est composé de 7 activités.

Chaque activité de la mallette dure en moyenne 20 mn.

L'animateur présent lors de ce module complètera les informations et apportera les conseils nécessaires pour une bonne pratique du compostage.



En résumé

Objectif : sensibiliser les enfants à la pratique du compostage

Public cible : à partir de 6 ans (CP)

Effectif maximum : 15 personnes

Outils utilisés : mallette pédagogique

Durée de chaque module : 20 mn

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°6 : Tawashi, une éponge qui réduit vos déchets

Contenu :

Le **tawashi** est une éponge en tissu tressé qui arrive tout droit du **Japon** et vient remplacer les éponges classiques.

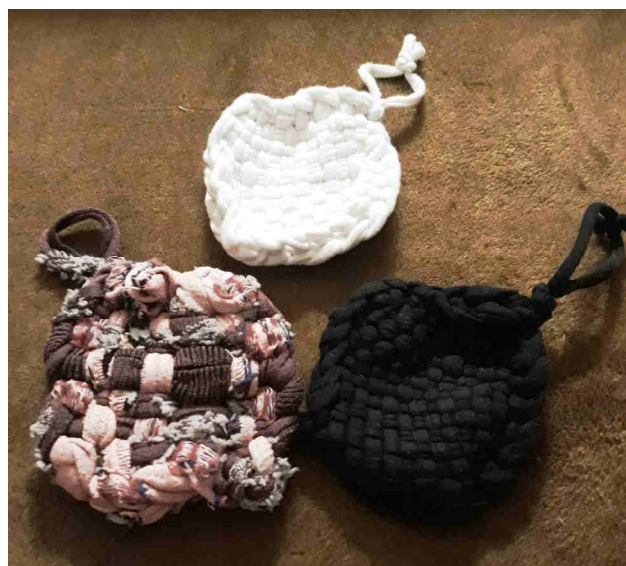
En tissu recyclé et avec une durée de vie plus longue, il est écologique, économique et hygiénique. Il a des avantages considérables et de nombreux usages : nettoyage de la vaisselle, nettoyage de votre plan de travail...

Ses intérêts :

- Seconde vie pour les vieux tee-shirts, chaussettes, vêtements abîmés.
- Réduction des déchets
- Lavables en machine
- Respectueux de l'environnement et utilisables sur le long terme

A fournir par les participants :

- vieilles chaussettes ou vieux tee-shirt.



En résumé

Objectif : Amener à réfléchir sur la réduction et la réutilisation des déchets à travers la réalisation d'un tawashi.

Public ciblé : à partir de 8 ans (CE2)

Effectif maximum : 10 personnes

Outils utilisés : planches à tisser, règle, crayon, ciseaux.

Durée de l'animation : 1 h

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°7 : Création d'emballages alimentaires à la cire d'abeille

Contenu :

Alternative Zéro-déchet aux papiers aluminium et aux films plastiques !!

Le bee wrap est un emballage alimentaire réutilisable. Il est composé d'une toile de tissus recouverte de cire d'abeille.

Cette toile devient semi-rigide et donc s'adapte à tous types de récipients et permet ainsi de conserver tous les aliments.

La cire d'abeille est imperméable et respirante. Les aliments sont protégés grâce à ses vertus anti-bactériennes.

L'emballage à la cire d'abeille est facile d'utilisation, se rince à l'eau savonneuse et ne retient pas les mauvaises odeurs.

En bref le bee-wrap c'est :

- Ecologique et économique,
- Facile et pratique mais surtout réutilisable !

A fournir par les participants :

- vieux tee-shirt ou vieilles chemises (coton léger pas trop épais),
- cire d'abeille bio (30 gr / participant).



En résumé

Objectif : Amener à réfléchir sur la réduction et la réutilisation des déchets à travers la réalisation d'un bee-wrap.

Public ciblé : A partir de 11 ans (6^{ième})

Effectif maximum : 10 personnes

Outils utilisés : Papier cuisson, fer à repasser.

Durée de l'animation : 1 h

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°8 : Les fournitures scolaires

Contenu :

Cette animation doit permettre de sensibiliser les élèves à la réduction des déchets en abordant notamment la thématique des fournitures scolaires.

L'objectif est de faire comprendre aux enfants que l'on peut au quotidien diminuer notre impact sur l'environnement par des gestes simples.

Au début de la séance, un temps d'échange est réalisé avec les enfants pour aborder la notion de la réduction des déchets.

Mise en pratique avec les outils d'animations (différents logos éco-responsables et fournitures scolaires).

Cet outil est principalement destiné à des collégiens.

L'activité des fournitures scolaires dure en moyenne 45 mn.

L'animateur présent lors de ce module complètera les informations et apportera les conseils nécessaires sur les comportements et achats éco-responsables.



En résumé

Objectif : sensibiliser les enfants à la réduction des déchets en milieu scolaire

Public cible : à partir de 10 ans (CM2)

Effectif maximum : 25 personnes

Outils utilisés pour le module : fournitures scolaires

Durée du module : 45 mn

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°9 : Un projet autour du compostage

Votre structure souhaite développer un projet autour du compostage, le service Propreté peut vous accompagner dans cette démarche.

La pratique du compostage permet, d'une part, de sensibiliser les élèves aux différents enjeux de notre société (environnemental, éthique, économique) et d'autre part de les amener à s'interroger sur le cycle de décomposition de la matière organique, le retour au sol, etc.

2 scénarii possibles au sein de votre établissement :

1. Un projet d'établissement pour valoriser les déchets putrescibles de la restauration scolaire :

- avoir une équipe pilote dynamique autour du projet de l'établissement,
- mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire en amont,
- après étude de faisabilité, installation d'un site de compostage collectif (5 m²d'espace vert au minimum, un référent, apport régulier de matières sèches, etc.),
- réalisation d'animations sur la thématique du compostage notamment au moment de l'installation de composteur et en fonction des besoins.

2. Un projet pédagogique sur le thème du compostage pour valoriser un petit volume de déchets :

- mise à disposition d'un composteur individuel de jardin (320 litres ou 620 litres moyennant une participation financière de 15 € ou 30 € en fonction du modèle choisi),
- réalisation d'une animation sur la thématique du compostage notamment au moment de l'installation de composteur.

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°10 : Où sont les déchets dans votre établissement ?

Votre structure souhaite développer un projet autour des déchets, le service Propreté peut vous accompagner dans cette démarche.

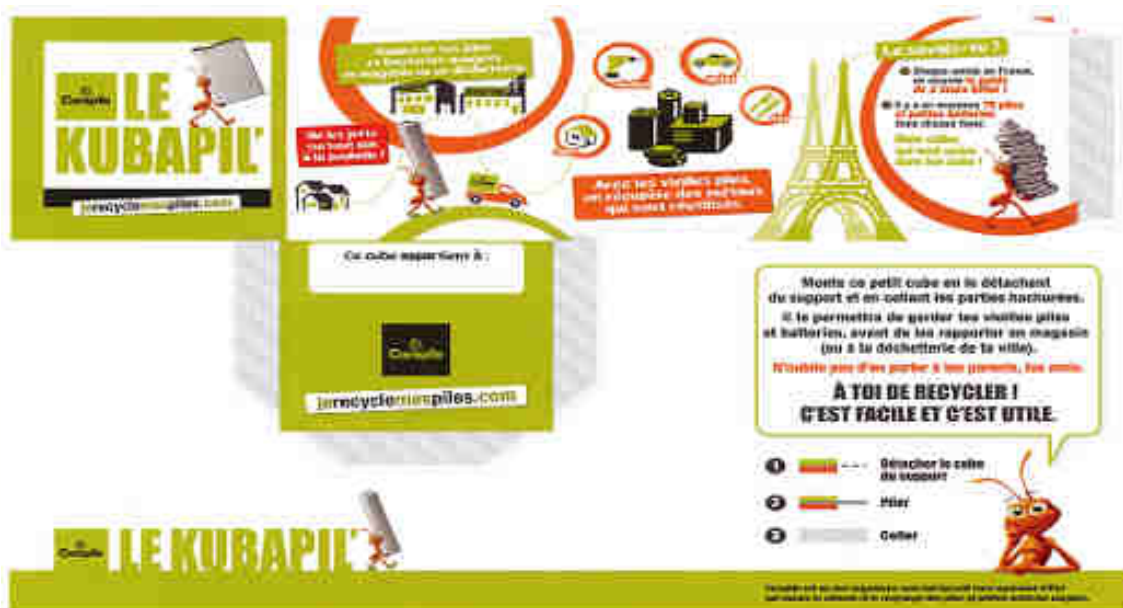
Vous souhaitez développer une action sur les déchets au sein de votre structure ?

L'équipe du Pôle Animation peut vous aider dans vos démarches (prêt de matériel pédagogique, affiches, documentation, etc.).

Exemples de projet :

- Où sont les papiers dans la classe ? Dans l'établissement ?
- Mise en place d'un point de collecte pour les piles, prévention des déchets dangereux, etc.

Nous pourrions vous conseiller et vous accompagner en fonction de votre projet.



MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°11 : Visite du centre de tri

Contenu :

L'objectif à travers cette visite est de sensibiliser les usagers au tri des déchets.

Avant de se rendre sur le parcours pédagogique pour la **visite du centre de tri Valor Pôle 72**, il y a dans une salle, la présentation du site à l'aide d'un **film** suivi d'un **temps d'échanges** pour mieux appréhender le tri des déchets.

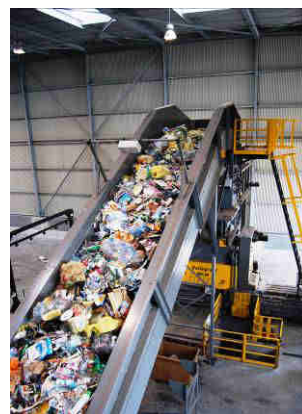
Chaque séance dure en moyenne 1h. Ces séances sont programmées uniquement les mardis et jeudis. Deux créneaux horaires s'offrent à vous :

- 10h à 11h
- 11h à 12h

L'animateur du service Propreté et/ou l'intervenant du centre de tri présent lors de cette visite répondront à toutes vos questions sur le tri et le recyclage des déchets.

Toutes dispositions en matière d'assurance pour cette visite seront à prévoir par la structure demandeuse.

Adresse : 17 avenue Pierre Piffault au Mans.



En résumé

Objectif : découvrir la collecte et le tri sélectif sur le territoire de Le Mans Métropole

Public cible: uniquement à partir de 10 ans (CM 2)

Effectif maximum : 30 personnes (groupe divisé en 2 pour la visite)

Durée de la visite : 1h

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°12 : Visite d'une déchèterie

Contenu :

La visite en déchèterie permet aux visiteurs de découvrir un lieu clos, surveillé, dans lequel on va déposer les déchets afin qu'ils soient orientés vers les filières de traitement et de valorisation.

Les visites ont lieu lors des fermetures des déchèteries, et, principalement sur la déchèterie du Ribay (3 rue Vincent - Scotto au Mans).

Lors de cette visite, les usagers pourront prendre connaissance des consignes de collecte sur le territoire de Le Mans Métropole.

Les déchèteries permettent de collecter :

- **les textiles, linges de maison et chaussures,**
- **les gravats inertes et gravats en mélange,**
- **les métaux,**
- **les déchets verts,**
- **les déchets dangereux,**
- **les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques,**
- **les emballages plastiques, métalliques, en carton, briques alimentaires et les papiers,**
- **les piles,**
- **le verre,**
- **les cartons,**
- **les encombrants ménagers.**

Toutes dispositions en matière d'assurance pour cette visite seront à prévoir par la structure demandeuse.



En résumé

Objectif : découvrir le fonctionnement d'une déchèterie sur le territoire de Le Mans Métropole

Public cible : à partir de 10 ans (CM2)

Effectif maximum : 20 personnes

Durée du module : 1 h à 1h30

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°13 : Visite de l'Unité de Traitement des Mâchefers

Contenu :

L'Unité de Traitement des Mâchefers (situé à Allonnes) : visite du site qui réceptionne les résidus des déchets brûlés après incinération. Les mâchefers sont valorisés en sous-couche routière ou remblai de carrière, exempts des métaux récupérés pour valorisation matière. La visite du site dure en moyenne 45 mn à 1 h. Elle permet d'aborder le sujet de l'incinération.

Toutes dispositions en matière d'assurance pour cette visite seront à prévoir par la structure demandeuse.



En résumé

Objectif : découvrir le fonctionnement d'une unité de traitement des déchets sur le territoire de Le Mans Métropole

Public cible : Adultes

Effectif maximum : 20 personnes

Durée du module : 45 mn à 1h

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°14 : Visite chez Envie 72

Contenu :

L'objectif à travers cette visite est de sensibiliser les usagers au tri et au devenir des déchets électriques et électroniques.

Déroulement

Visite des ateliers de rénovation et du magasin d'Envie Maine 72 spécialisé dans la récupération, la rénovation et la vente d'appareils électroménagers.

La visite de ces locaux permet de se rendre compte de l'importance de la seconde vie et du rôle de chaque citoyen en tant que consomm'acteur.

En bref

Envie récupère les appareils électroménagers auprès des distributeurs et des particuliers. Les meilleurs produits sont rénovés en vue d'être revendus dans le cadre d'une logique à la fois économique, écologique et solidaire.

Chaque séance dure en moyenne 1h.

Toutes dispositions en matière d'assurance pour cette visite seront à prévoir par la structure demandeuse.



En résumé

Objectif : découvrir le tri et le devenir des déchets électriques et électroniques.

Public cible: à partir de 11 ans (6^{ième})

Effectif maximum : 15 personnes

Durée de la visite : 1h

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Animation n°15 : Visite de l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets

1. L'Unité de Valorisation Énergétique des Déchets (UVED)

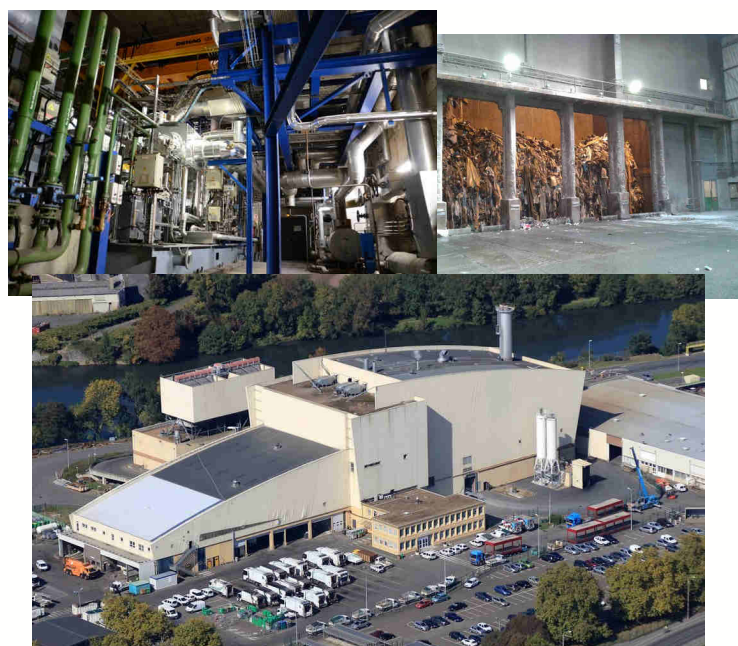
Le site réceptionne et traite les déchets non valorisables d'environ 400 000 habitants de la Sarthe (ordures ménagères, déchets industriels non dangereux), dont ceux des habitants de Le Mans Métropole.

La visite vous permettra de découvrir le fonctionnement du site et de comprendre, les moyens mis en œuvre pour produire de l'électricité et valoriser toujours plus de chaleur issu de la combustion des déchets, tout en protégeant la santé des riverains.

Toutes dispositions en matière d'assurance pour cette visite et de déplacement jusqu'au site seront à prévoir par la structure demandeuse.

Localisation : 200 bis rue de l'Angevinière 72000 Le Mans.

Matériel à prévoir : 1 gilet réfléchissant par personne



En résumé :

Objectif : découvrir le fonctionnement d'une unité de traitement des déchets sur le territoire de Le Mans Métropole

Public cible : à partir de 11 ans (6^{ième})

Effectif maximum : 10 personnes

Durée de la visite : 1h

MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Les outils à votre disposition sur réservation

Roue du tri ou de
la prévention ou du
compostage



Kit fournitures
scolaires durables



Billard Hollandais



Mémo tri



Boîte aux lettres
témoin



Lombricomposteur



Composteurs
(320 litres et 620 litres)



Balance



Maquette
déchèterie



Gâchimètre pour le pain



Vitrines pédagogiques et jeu du tri



MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Les outils à votre disposition sur réservation

Les jeux pédagogiques :

- la mallette du compostage,
- la mallette Rouletaboule,
- jeux de 7 familles « Je recycle ».

Les expositions thématiques :

- le verre,
- le papier,
- le tri sélectif,
- les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques,
- la réduction des déchets (gaspillage alimentaire, achats éco-responsables, produits dangereux, réemploi, réparation, compostage, etc.).

Les films thématiques :

- sur le tri sélectif :

- Centre de tri Valor Pôle 72 (4.35 mn)
- La saga du tri (18.22 mn)
- Valorisation matière (carton, plastique, verre, aluminium, acier)

- sur la réduction des déchets :

- Films de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie sur les emballages en magasin (1.27 mn), sur le gaspillage alimentaire (1.27 mn) et sur le compostage (1.30 mn).

- sur les filières en déchèterie :

- Ecotextile (5.44 mn)
- EcoDDS sur les déchets dangereux (1.32mn)
- Ecologic sur les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (2 mn)
- Recylum (8.27 mn)
- Eco-mobilier sur les Déchets d'Éléments d'Ameublement (2.55 mn)



MON ACTION ÉCO-RESPONSABLE

Démarches à suivre pour toutes vos demandes

Les animations et les visites :

Les interventions sont réalisées gratuitement par le Pôle Animation de Le Mans Métropole. La durée peut varier selon les activités choisies. La présence d'un encadrant de la structure pendant l'intervention est indispensable. Pour les visites, il vous appartient de prendre toute disposition en matière d'assurance, la responsabilité des visiteurs étant exclue de nos garanties.

Pour les demandes d'animation(s) ou de visite(s) :

Adressez un courrier au Président de Le Mans Métropole, en précisant :

- le ou les animations qui vous intéressent,
- le public concerné et l'effectif du groupe,
- la période d'intervention envisagée,
- les coordonnées de la personne référente.

Adresse Postale :

Le Mans Métropole
Service Propreté
CS 40010
72039 Le Mans Cedex 9

Adresse mail :

proprete@lemans.fr

En retour, le service Propreté prendra contact avec vous.

Pour le prêt des outils :

Contactez le service Propreté au 02 43 47 47 60 ou par mail sur proprete@lemans.fr .

En fonction des disponibilités, une fiche d'emprunt de matériel sera renseignée (coordonnées de l'emprunteur, liste du matériel emprunté et durée) et signée par les deux parties.